

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat  
le 28 septembre 2018

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Conseil Municipal**

#### **Extrait du registre des délibérations**

-----

**Séance des 24, 25 et 26 septembre 2018**

-----

**2018 DFPE 172** Subvention (9 021 euros) et avenant n° 2 à l'association Accueil Des Tout Petits Au Bon Conseil (7e) pour la halte-garderie Accueil des Tout Petits au Bon Conseil (7e).

**Mme Sandrine CHARNOZ, rapporteure.**

-----

**Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,**

Vu le Code général des Collectivités territoriales, et notamment le livre V, article L. 2511-1 et suivants ;

Vu la convention pluriannuelle d'objectifs signée le 27 décembre 2016 par l'association Accueil Des Tout Petits Au Bon Conseil et la Ville de Paris ;

Vu le projet de délibération, en date du 11 septembre 2018, par lequel Mme la Maire de Paris propose l'attribution d'une subvention à l'association Accueil Des Tout Petits Au Bon Conseil (7e) ;

Vu l'avis du Conseil du 7e arrondissement, en date du 10 septembre 2018 ;

Sur le rapport présenté par Mme Sandrine CHARNOZ, au nom de la 6e Commission,

Délibère :

Article 1 : Mme la Maire de Paris est autorisée à signer un avenant n° 2 à la convention, dont le texte est joint à la présente délibération, avec l'association Accueil Des Tout Petits Au Bon Conseil ayant son siège social 6, rue Albert de Lapparent (7e), pour l'attribution d'une subvention de fonctionnement.

Article 2 : Une subvention de 9 021 euros est allouée à l'association Accueil Des Tout Petits Au Bon Conseil (N° Tiers SIMPA 31901 – N° de dossier 2018-03641).

Article 3 : La dépense correspondant à cette subvention sera imputée au chapitre fonctionnel 4, rubrique élémentaire 4221, destination 4221006 (subventions aux structures d'accueil associatives) nature 65748, du budget de fonctionnement de la Ville de Paris pour l'année 2018 et suivantes, sous réserve de la décision de financement.

**La Maire de Paris,**



**Anne HIDALGO**